

## **DECISION N° 2025-02**

**OBJET : Marché PIS18G – Fourniture, installation et maintenance de matériel de musculation et de cardio-training pour la salle de remise en forme de la piscine olympique intercommunale de Saint-Germain-en-Laye - Lot 2 « Location de machine pour la zone de cardio-training » et lot 3 « Fourniture de vélos de spinning » - Avenant 2 - Signature**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-9 ;

**VU** le Code de la commande publique et notamment les articles L2194-1 et R2194-7 ;

**VU** la délégation de compétences du comité syndical accordée au Président, pour la durée de son mandat, par délibération en date du 30 juin 2022, aux fins de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, lorsque les crédits sont inscrits au budget, des marchés publics d'un montant global initial inférieur ou égal à 300 000 euros HT ainsi que toute décision concernant leur modifications ; des modification aux marchés publics d'un montant global initial supérieur à 300 000 euros HT qui n'entraînent pas une augmentation cumulée du montant global initial supérieure à 5 % ;

**VU** le marché PIS18G de Fourniture, installation et maintenance de matériel de musculation et de cardio-training pour la salle de remise en forme de la piscine olympique intercommunale de Saint-Germain-en-Laye (lot 2 « Location de machine pour la zone de cardio-training » et lot 3 « Fourniture de vélos de spinning »), notifié le 9 janvier 2019 à la société Multiform SAS pour une durée ferme de 6 ans soit jusqu'au 8 janvier 2025 ;

**VU** le marché PIS24H de fourniture de matériels de sport pour le Dôme (lot 1 « Location de machines pour la zone cardio-training » et lot 2 « Location de vélos de spinning ») conclu avec la société PANATTA France pour une durée de 4 ans ferme à compter du 9 janvier 2025 ;

**CONSIDERANT** qu'à la suite de la fermeture technique de la piscine intercommunale, la livraison du matériel de sport dans le cadre du nouveau marché PIS24H avec PANATTA France, a été reportée et aura lieu à compter du 5 mars 2025 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient en conséquence de prolonger la durée du marché PIS18G avec SAS Multiform pour une période de deux mois, soit jusqu'au 8 mars 2025, en attendant que la livraison du matériel dans le cadre du nouveau marché PIS24H soit effective ;

**CONSIDERANT** qu'il convient ainsi de rédiger un avenant 2 au marché sans incidence financière prenant en compte ces modifications non substantielles ;

**Le Président du Syndicat intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine,**

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** De signer l'avenant 2 au marché PIS18G de Fourniture, installation et maintenance de matériel de musculation et de cardio-training pour la salle de remise en forme de la piscine olympique intercommunale de Saint-Germain-en-Laye, avec la société Multiform SAS, sise ZI du Grand Pont 13640 La Roque d'Anthéron Siret 349 959 064 00057, afin de prolonger la durée du marché pour deux mois supplémentaires, soit jusqu'au 8 mars 2025 inclus, pour un montant total de location du matériel pour la période :

- De 2 204,08 euros HT soit 2 644,90 euros TTC pour le lot 2 « Location de machine pour la zone de cardio-training »,
- De 961,91 euros HT soit 1 154,30 euros TTC pour le lot 3 « Fourniture de vélos de spinning ».

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 29 JAN. 2025

Transmis en Préfecture et affiché le 29 JAN. 2025



**Arnaud PÉRICARD**

Président du Syndicat Intercommunal